30e ANNEE N°. 2441 — PARAIT LE SAMEDI — 25 JUILLET 1914

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Résultat complet des Elections de Dimanche 19 Juillet

Communes	Inscrits	Votants	Anglès	Bérenguier	Nuls
Aubignosc	70	49	47	»	2
Château-Arnoux	172	111	107	1	3
Châteaunenf	88	46	42	»	4
L'Escale	125	42	38	2	2
Montfort	47	18	18	»	»
Peipin	106	59	49	»	10
Salignac	123	43	42	1	»
Sourribes	57	35	31	1	3
Volonne	256	143	140	»	3
Totaux	1044	546	514	5	27

M. Anglès, député, Conseiller général de Volonne, adresse aux électeurs de ce canton les remerciements suivants :

Citoyens,

Par un nombre imposant de suffrages, vous avez bien voulu me désigner dimanche dernier pour vous représenter au Conseil général.

Je vous remercie de cette nouvelle marque de sympathie, suivant à trois mois d'intervalle la manifestation politique que vous avez faite sur mon nom, et sur le programme du parti radical et radical-socialiste.

Je suis vivement touché de voir que malgré les travaux des moissons, particulièrement actifs cette semaine, le nombre des votants s'est trouvé encore très élevé, et aussi de constater que nombreux sont mes adversaires de la veille qui ont entendu mon appel à la concorde et à l'union, puisque je groupe dans le canton de Volonne un chiffre plus important de suffrages qu'à l'élection législative.

Cette estime, qui m'honore, m'engage aussi à servir avec zèle les intérêts de votre pays, que je ne sépare point, quant à moi, de ceux des autres cantons. Dans l'assemblée départementale, où je travaillerai pour le bien de mon arrondissement tout entier, je m'efforcerai de faire entendre ma voix avec une énergie toute particulière en faveur de vos revendications légitimes, complètement abandonnées depuis plus de cinq ans.

Merci encore une fois à tous les républicains qui m'ont fait confiance et comptez sur mon dévouement à notre cher pays, comme aussi à la république réformatrice, au progrès démocratique et à la justice sociale.

Raoul ANGLÈS,
Député,
Conseiller général des Basess-Alpes.

CANTON DE VOLONNE

Interwiew Politique

Quand vous avez offert à M. Anglès la candidature au Conseil général, ne saviez-vous pas, M. le Maire, qu'en pure doctrine républicaine le cumul des fonctions électives est interdit ?

— Si cette défense est d'obligation stricte, que n'en faites-vous application aux chefs de la fédération des Gauches, à MM. Briand, Barthou, Chanot, par exemple, qui sans encourir votre réprobation, peuvent cumuler les fonctions de député, de conseiller général et même de maire ? Auriez-vous, à l'exemple d'un ancien député de l'arrondissement, des mesures différentes pour déterminer les droits politiques de vos amis et de vos adversaires ?

— Votre objection M. le Maire, ne laisse pas de m'embarrasser et je renonce volontiers à vous quereller sur la légitimité du cumul des fonctions électives ; vous m'accorderez, du moins, que le Congrès de Volonne fut une comédie destinée à imposer la candidature de M. Anglès ?

— Nullement : le congrès de Volonne fut une réunion tout à fait régulière et sincère ; tous les maires du canton y assistaient à l'exception de ceux de Châteauneuf et de Peipin qui s'étaient *excusés*; il y avait aussi les représentants qualifiés des fractions concurrentes du parti républicain de chaque commune et parmi eux un certain nombre d'anciens partisans de M. Joly.

— On assure cependant M. le Maire, que les délibérations du congrès furent quelque peu orageuses et la désignation du candidat unique terriblement laborieuse.

— Autant d'assertions que d'erreurs. L'accord le plus parfait ne cessa de régner entre les délégués ; quant à la candidature du citoyen Anglès elle ne se heurta qu'à une seule opposition.

— Vous conviendrez toutefois, M. le Maire, que l'élection de M. Anglès, au conseil général, en fortifiant sa situation politique dans l'arrondissement, ne lui attirera pas la sympathie de ceux qui, dans leur for intérieur, convoitent un mandat législatif?

— Vous parlez d'or, en ce moment, car c'est la pensée même du Congrès de Volonne que le nouveau bail passé avec le citoyen Anglès ne finisse que de sa propre volonté.

— Je ne contesterai pas, M. le Maire l'intérêt du canton et de l'arrondissement à ne pas changer trop souvent de représentant, mais croyez vous que M. Anglès ne soit bien jeune pour s'acquitter convenablement de tant de besognes ?

L'infatigable activité qu'il déploie, depuis son entrée au Parlement, au service de tous les intérêts, atteste la valeur de son énergie ; quant à l'efficacité de son action politique au Parlement et au Conseil général, il n'y aura bientôt pour en douter que ceux qui ignorent ce que donne d'autorité une vie passée dans la dignité et le travail.

VERITAS.

Chronique Électorale

VOLONNE

Le 26 avril 107 voix s'étaient prononcées pour le citoyen Anglès, dimanche dernier 140 électeurs ont acclamé sa candidature.

Ce notable accroissement de suffrages qui eût été beaucoup plus considérable, si le citoyen Anglès avait eu un concurrent, justifie l'initiative de ceux qui n'ont cessé de voir en lui « l'homme de la situation ».

—o—

CHATEAU-ARNOUX

La popularité du député de l'arrondissement ne cesse de grandir parmi nous, à mesure que s'effacent les souvenirs de l'élection législative.

Aussi avons nous vu un certain nombre de partisans de M. Joly à l'occasion du scrutin de dimanche, se rallier ouvertement à la candidature du citoyen Anglès.

Autant que la droiture politique de notre député la réflexion individuelle travaille à réconcilier les élus et les électeurs de notre commune.

—o—

PEIPIN

Notre localité qui en avril fut quelque peu réfractaire à l'enthousiasme du canton pour le citoyen Anglès s'est tout à fait ressaisie.

Le scrutin de dimanche qui lui a été si favorable est la claire manifestation de notre commun désir de collaborer avec lui à la défense des intérêts du canton.

—o—

AUBIGNOSC

Ni Aubignosc, ni le Forest n'ont démenti leur attitude républicaine du 26 avril ; une majorité croissante d'électeurs, malgré les travaux de la moisson, est venu affirmer sa fidélité et sa confiance au champion du parti radical et radical socialiste.

En persévérant dans la voie qu'il s'est tracé, il ne tardera pas grouper autour de son drapeau tous les républicains d'Aubignosc et du Forest.

—o—

CHATEAUNEUF V. S D.

Notre commune où le citoyen Anglès compte tant d'amis s'est largement associée à l'élection de dimanche qui dote enfin le canton d'un Conseiller général capable de défendre ses intérêts.

Ce n'est pas seulement l'avis de ses partisans de la première heure dont l'ardeur est toujours très vive, mais aussi de nombreux adversaires dont l'adhésion à la politique si loyalement républicaine du député n'est sans doute qu'une question de temps.

SOURRIBES

La discipline républicaine est agréable à observer quand elle prescrit de voter pour un candidat qui possède toute votre confiance.

C'est pourquoi tous les électeurs de Sourribes non empêchés par la moisson ont mis le plus vif empressement à accomplir leur devoir électoral.

—o—

MONTFORT

Après plusieurs années de désarroi, notre canton avait grandement besoin d'un représentant capable d'exercer une influence au sein de l'assemblée départementale.

Les électeurs de Montfort sont heureux d'avoir contribué de leur mieux à une élection susceptible de produire un tel résultat.

—o—

SALIGNAC

Dès sa première apparition dans l'arène politique, le citoyen Anglès sut conquérir les sympathies des électeurs de Salignac.

Il était donc naturel que du moment où les élus du canton lui offraient la candidature notre concours lui fut acquis.

Il le méritait, du reste, d'autant mieux que les intérêts des électeurs n'ont cessé de trouver en lui le plus actif et le plus opiniâtre des défenseurs.

—o—

L'ESCALE

Notre commune a été heureuse de passer un nouveau bail avec l'homme qui a eu l'honneur de libérer l'arrondissement et de réconcilier les Bas-Alpins, dans l'amour du terroir.

A la joie générale se mêle cependant un léger regret, c'est que le beau temps en nous dispersant dans les champs, n'est pas permis à la sympathie populaire de donner toute sa mesure.

VOYAGE de M. le Président de la République

dans les Basses-Alpes

(AOUT 1914)

PARTIE OFFICIELLE

Sisteron, Digne, Manosque (9 août 1914)

15 heures — Arrêt de Sisteron

M. le Président est reçu sur le quai de la gare par :

Le Préfet des Basses-Alpes.

Les Parlementaires du département.

Le Président du Conseil général.

Le Sous Préfet.

Le Maire.

Le Commandant d'armes (capitaine Pichon).

Sauf les agents de la Compagnie et la Gendarmerie, aucune autre personne ne devra se trouver sur le quai.

Les cloches des églises seront mises en branle dès l'arrêt du train et ne cesseront de sonner qu'après le départ.

M. le Président se rend dans la cour de la gare, dont une partie (la moitié environ) sera occupée par le public.

Seront rangés en carré dans l'ordre suivant, en commençant par la droite, et présentés par le Préfet :

Les Conseillers généraux de l'arrondissement.

Les conseillers d'arrondissement.

Le Conseil municipal de Sisteron.

Une délégation des Maires de l'arrondissement.

Les autorités et les fonctionnaires.

© VILLE DE SISTERON

Les Sociétés de préparation militaire, gymnastique, médaillés de 1870, musiques, etc.

Les enfants des écoles.

Aucun discours ne sera prononcé.

15 h. 10 — Départ de Sisteron

M. le Président reprend place dans son train.

Sont autorisés à y monter :

Le Préfet.

Les Parlementaires.

Le Président du Conseil général.

MM. les Conseillers généraux de l'arrondissement ne seront pas admis dans le train, qui ne prend d'autres voyageurs que la suite de M. le Président.

En outre, à Digne, les membres du Conseil général ne devant pas se trouver à la gare, aucune place n'est prévue pour eux dans le cortège.

16 h. 15 — Arrivée à Digne

M. le Président est reçu sur le quai de la gare par :

Les Parlementaires qui ne se seront pas rendus à Sisteron.

Le Secrétaire général de la Préfecture et les Conseillers de Préfecture.

Le Maire

Le Président du Conseil général.

Le Commandant d'armes (lieutenant-colonnel Duvaux).

Une demi-compagnie d'infanterie, sur le quai de la gare, et une demi-compagnie, dans la cour, rendront les honneurs à M. le Président.

Une salve de 101 coups de canon sera tirée, dès l'entrée du train en gare, par une section d'artillerie établie route de Nice sous St-Domin.

Les cloches des églises de la ville seront mises en branle dès le premier coup de canon, et la sonnerie durera jusqu'à l'arrivée de M. le Président à la Préfecture.

ESCORTE.

Elle sera composée de douze gendarmes et d'un escadron de cavalerie.

ITINÉRAIRE.

Avenue de la Gare. — Pont. — Boulevard Soustre. — Rue de la Préfecture.

16 h. 35 — Arrivée à la Préfecture

M. le Président est salué avant d'entrer dans les salons, par MM. les officiers supérieurs de la garnison.

Dans les salons rangés, en commençant par la droite en entrant et dans l'ordre des corps, les autorités et les chefs de services, qui seront présentés par le Préfet.

M. le Président du Conseil général et M. le Maire présenteront leurs collègues.

Après avoir reçu les hommages des corps, autorités et chefs de services, M. le Président descendra dans le jardin, où sera servi le vin d'honneur

Allocution du Président du Conseil général.

PRESSE

Une salle de rédaction, avec bureau télégraphique, sera disposée pour la presse dans le jardin même de la Préfecture.

17 h. 10. — Départ de la Préfecture

ITINÉRAIRE

Rue Miollis. — Place de l'Évêché. — Rue de la Mairie. — Place du Marché. — Rue Capitoul. — Rue Jeu de Paume. — Cour des Arès.

COURS DES ARÈS

A cet endroit, seront groupées en carré les différentes sociétés de la ville, les enfants des écoles et la compagnie des sapeurs-pompiers.

Les voitures, qui auront fait le tour de la ville pendant le vin d'honneur seront disposées sur le cours Gassendi, d'où le départ pour la gare s'effectuera à 17 h. 15.

17 h. 35 — Départ de Digne

Outre la suite de M. le Président, prendront place dans le train présidentiel :

Le Préfet et MM. les Parlementaires.

Les Conseillers généraux ou Maires qui seraient venus à Digne pour la réception ne seront pas admis dans le train présidentiel.

19 h. 10 — Arrivée à Manosque

M. le Président est reçu sur le quai par :

Le Sous-Préfet de Forcalquier.

Le Maire de Manosque.

Sauf les agents de la Compagnie et la Gendarmerie, aucune autre personne ne devra se trouver sur le quai.

Les cloches des églises de la ville seront mises en branle dès l'entrée du train en gare et sonneront jusqu'au départ.

M. le Président se rend dans la cour de la gare, dont une partie sera réservée au public.

Seront rangés en carré dans l'ordre suivant et présentés par le Préfet :

Les Conseillers généraux de l'arrondissement, s'ils ne se sont pas rendus à Digne.

Les Conseillers d'arrondissement.

Le Tribunal de Commerce.

Le Conseil municipal (présenté par le Maire).

Les fonctionnaires.

Les Sociétés de préparation militaire, médaillés militaires, enfants des écoles, musiques, etc.

Aucun discours ne sera prononcé

Ici commence la partie touristique du voyage de M. le Président. Cette partie n'intéresse que le haut de notre département.

Chronique Locale

SISTERON

Notre Sous-Préfet. — M. Signoret, notre sous-préfet, est nommé avec avancement de classe, à la sous-préfecture d'Yssingeaux.

En lui présentant nos meilleures félicitations, nous souhaitons la bienvenue à son successeur, M. Julien, qui vient de Barcelonnette, où il s'est acquis de très vives sympathies.

Mutations. — Le Maire de Sisteron, informe les intéressés que le contrôleur des Contributions directes se tiendra à la mairie les mardi et mercredi 28 et 29 Juillet courant de 9 h. du matin à 4 h. du soir pour effectuer les mutations pour l'année 1915.

Pesées de Cocons. — Au cours de la compagne séricicole de 1914 les pesées de cocons ont donné les résultats suivants :

Nombre d'éducateurs 51 ; poids total des cocons, 1964 kilog. 900 gr.

En 1913 le nombre des éducateurs était de 64 et le poids des cocons de 2468 k. 200 g. soit une différence en moins de 503 k. 300 gr.

Baccalauréat — A la liste des 5 élèves du collège de Sisteron qui se sont présentés devant la Faculté des sciences de Marseille et qui ont été définitivement reçus il convient d'ajouter le nom du jeune Eysséric Marcel de Laragne qui s'est présenté devant la Faculté des sciences de Grenoble et qui vient d'être définitivement reçu. Ce résultat porte à 6 le nombre d'élèves présentés et à 6 le nombre d'élèves définitivement reçus. Ce brillant résultat peut se passer de commentaires

Au succès des élèves nous pouvons associer les résultats obtenus par les deux surveillants d'internat qui suivaient en partie les cours de l'établissement.

M. Barrot a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat mathématiques élémentaires 2e partie,

M. Lagorgette a été reçu dans un excellent rang aux épreuves d'admissibilité du concours de Conducteur des Ponts et Chaussées

Nous nous faisons un plaisir de signaler encore le succès du jeune Lambert Emile de Salignac, reçu en juin dernier aux épreuves du brevet élémentaire devant la commission de Digne.

A tous ces heureux candidats, à leur famille et à leurs maîtres, nous adressons nos plus cordiales felicitations.

Voyage à Lyon. — Le premier voyage organisé par le groupe d'études pour l'Exposition de Lyon aura fort probablement lieu le 15 août, afin de profiter des 2 jours de fêtes.

Voici les grandes lignes du programme : Départ vendredi ; samedi, visite de Lyon, soir, fête de nuit à l'Exposition ; mardi, parc de la Tête d'Or, musées, environs de Lyon ; mercredi Grenoble, Uriage, retour.

Nous rappelons que le coût du voyage est de 80 francs comprenant aller et retour, chambre, restaurant, entrées à l'exposition, réductions aux attractions, concerts, cinémas, etc.

Le voyage seul est collectif ; aucun horaire n'est imposé aux voyageurs qui disposent de leur emploi du temps comme ils l'entendent sans avoir à rester en groupe. Les chambres sont très confortables et les repas pris dans les restaurants les plus réputés de Lyon Une réduction est faite pour les familles.

S'adresser à M. Clergue, fondé de pouvoirs, à Sisteron où à M. Richaud secrétaire de la mairie à Digne.

Le nombre des adhésions étant limité pour chaque voyage, se faire inscrire au plus tôt.

Offre d'emploi. — L'emploi de concierge, tambour-afficheur est vacant à la Mairie.

Adresser les demandes par écrit à M. le Maire et pour tous renseignements s'adresser au secrétariat.

Passage de troupes. — Mercredi et Jeudi de forts détachements de troupe provenant des 40e, 55e, 58e, 61e d'infanterie, 23e chasseurs et 2 batteries d'artillerie étaient de passage dans notre ville.

Ces militaires cantonnés à raison de leur nombre ont été chaleureusement accueillis par notre patriote population désireuse de leur rendre le séjour aussi agréable que possible.

Jeudi soir de 6 à 7 h. sur la place de l'horloge, la fanfare des chasseurs nous à régalés d'un magnifique concert que le public très nombreux a couvert d'unanimes applaudissements.

Nous avons constaté avec plaisir que ni la pluie ni la fatigue n'avaient prise sur la bonne humeur du troupier français et qu'aujourd'hui comme du temps des Gaulois c'est avec des chansons qu'il se console des petits ennuis de la vie militaire.

Regaillardie par deux journées de repos, les troupes ont regagné leurs garnisons par voie ferrée ou par étapes enchantées d'un séjour qui leur a fait connaître une des plus pittoresque région de la France.

Concours de Tir. — Demain dernière séance du concours de tir organisé par le Sisteron-Vélo.

La Pluie. — Mercredi et Jeudi, pendant de longues heures une pluie diluvienne, s'est abattue sur notre région.

Le Buech monté à un étiage anormal faillit deverser dans le moulin de la Cazette tandis que la Durance considérablement grossie prenait des allures de fleuve.

Nos rues et andronnes envahies par les eaux qui entrainaient tous les immondices rencontrés sur leur passage acquirent une propreté à laquelle nous ne sommes guère habitués.

Espérons que les cultures n'auront pas trop souffert et que le beau soleil aura tôt fait de sécher les blés moissonnés.

Théâtre Darvis.— A chaque représentation de cette excellente troupe un flot d'amateurs se presse dans la vaste salle de spectacle, de la place de l'Eglise. La Direction, puise dans un répertoire bien composé des pièces dramatiques, comiques et même grivoise. C'estdonc avec raison que les amateurs du genre s'y donnent rendez-vous.

Marché d'Aix. — Jeudi 23 —

Beufs limousins..... 1 95

Moutons africains, arrivage 1 90 à 2

Agneaux..... 1 20 à 1 55

Bulletin météorologique du 19 au 28 juillet — Du 19 au 20, vent modéré d'ouest, sud-ouest léger d'est sud-est ; température chaude et lourde ; orageux dans une partie de l'est et nord-est de la France et de la région. Du 21 au 22 vent modéré d'est, sud-est, sud-ouest ; léger du nord et nord-ouest très chaud et lourd ; orageux dans une partie du nord-ouest de la France et de la région. Le 23 vent frais assez fort du nord-ouest puis modéré d'ouest jusqu'au 28, avec temps très clair, température normale.

LE CAIRE

M. Anglès, député, vient de recevoir la lettre suivante :

Ministère de l'Agriculture
Direction Générale
des Eaux Forêts

2. Partie
Eaux et améliorations agricoles

1r Bureau
Commission Spéciale
des
adduction sd'eau potable

Département : B-Alpes
Commune du CAIRE

Avis de Subvention

Paris, le 10 Juillet 1914.

Monsieur le Député et cher collégue.

Vous avez appelé mon attention sur la demande présentée par la commune du Caire, en vue d'obtenir pour l'exécution d'un projet d'adduction d'eau potable, une subvention sur le fonds du pari mutuel affecté à cet objet par la loi du 31 mars 1903.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commission spéciale chargée de répartir les fonds dont il s'agit a pris en considération le projet présenté par la dite commune sous réserves d'observations qui seront notifiées ultérieurement et elle a arrêté à 4.300 francs le maximum des dépenses succeptibles d'être admises au bénéfice de la subvention.

Elle a fixé le taux de secours à 70 0[0 des dépenses qui seront réellement faites dans les limites de ce maximum en se conformant au projet approuvé.

Le subside ne pourra dans ces conditions en aucun cas dépasser 3.010 francs.

Veuillez agréer M. le Député et cher collègue l'assurance de ma haute considération

Le Ministre de l'Agriculture,
Président de la commission spéciale,
Signé : Fernand DAVID

La Motte-du-Caire

« M. Marin, garde général à Mauriac (Cantal) vient d'être nommé à la Motte-du-Caire »

Cette nomination met fin à une situation fâcheuse, crée par la vacance de ce poste depuis plusieurs mois déjà.

Le ministére de l'Agriculture, en raison de la pénurie de personnel, s'était refusé à nous donner satisfaction à ce sujet, jusqu'au jour où les instances répétées de M. Anglès, député, eurent raison de ce refus, comme en font foi les lettres suivantes :

Paris, le 25 juin 1914.

Monsieur le Député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à combler la vacance du poste de Garde Général des Eaux et Forêts à la Motte-du-Caire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison de la pénurie de personnel dont souffre actuellement l'Administration des Eaux et Forêts je ne dispose pour le moment d'aucun agent pouvant être nommé à la Motte-du-Caire.

Mais vous pouvez être assuré que je ne perdrai pas de vue votre recommandation, et que dès qu'il me sera possible, je nommerai un chef de cantonnement à la Motte-du-Caire.

Agréez Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Fernand DAVID.

© VILLE DE SISTERON

Paris, le 1e Juillet 1914.

Monsieur le Député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à combler de suite la vacance du poste de Garde général des Eaux et Forêts à la Motte du Caire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que quoiqu'il ne soit pas possible d'envoyer immédiatement un agent à la Motte-du Caire, je viens de faire procéder dès maintenant à la désignation du nouveau titulaire du cantonnement de la Motte-du-Caire, en lui donnant des instructions pour qu'il prenne son service le 1e Août prochain.

Je suis heureux de vous en informer.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération

Amitiés.

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : Fernand DAVID.

La nomination de M. Marin a paru ces jours derniers à l'*Officiel*. Ce fonctionnaire demandait depuis longtemps a être nommé dans notre région.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

A. ROLLAND

Rue Mercerie SISTERON (B-A)

Entretien de jardins à la journée, au mois ou a l'année. Greffage, taille d'arbres fruitiers et arbustes d'ornement.

ON DEMANDE UN GRANGER

S'adresser de suite à M. Fabre, propriétaire à Peipin.

ON DEMANDE

Un apprenti chez M. Revest, ferblantier à Sisteron.

—o—

ON DEMANDE

un apprenti typographe à l'Imprimerie du Journal.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

MESDAMES Si vous avez des IRRÉGULARITÉS qui vous INQUIÉTENT

Ecrivez en confiance à G. LACROIX, 0. ✠, Phien-Spécialiste, Lille (Nord)

Bulletin Financier

Le 3 0|0 s'améliore à 81,30 de même l'amortissable nouveau reprend de 90,25 à 90,40.

Les fonds d'Etats étrangers sont mieux : extérieure 87,30, Russe 85,80, Serbe 73,70, Turc 80,70.

Les Etablissements de crédit se relèvent un peu : Banque de Paris 1520, Crédit Lyonnais 1490, Union Parisienne 745.

Les valeurs de traction et d'électricité sont plus résistantes Métro 472, Omnibus 496, Distribution 507.

Les valeurs industrielles russes sont irrégulières : Maltzoff 687, Hartmann 455.

La société Foncière marocaine procède actuellement à l'émission de 4.000 obligations de 500 fr. 5 p. 0|0

Ces titres émis à 475 fr. payables à raison de frs : 100 à la souscription et 375 fr. le 30 août prochain, rapportent un intérêt de 25 fr. net de tous impôts présents ou futurs.

Le produit de cet emprunt est destiné à construire sur le vaste lotissement que la Société possède en plein centre de Casablanca des immeubles de rapport, dont le rendement n'est pas inférieur à 15 0|0 des dépenses engagées.

Les demandes sont reçues jusqu'au 30 courant, au siège de la Société, 3, rue Vignon à Paris et par l'intermédiaire des agents de change et banquiers.

NOVEL,

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

500.000 Francs

250.000 Fr - 200.000 Fr.

A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une OBLIGATION A LOTS. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les VALEURS A LOTS représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

ON PEUT GAGNER 500.000 frs.

contre **Cinq francs** seulement

LE 17 AOUT 1914

Contre cette somme on reçoit immédiatement le numéro d'un BON PANAMA A LOTS et l'on participe au prochain tirage avec *droit à la Totalité du lot gagné*, *Les Bons Panama à Lots participent à* 292 tir. *donnant ensemble les lots ci-dessous*

146	Gros Lots de	500.000	francs
146	—	250.000	—
292	—	100.000	—
292	Lots de	10 000	—
292	—	2.000	—
1.460	—	2 000	—
14.600	—	1 000	—

soit **17.228 Lots** pour la somme de **160.600.600 Francs**

4 tirages par an, le 15 Février, Mai, Août, Novembre

SÉCURITÉ ABSOLUE -:- LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES

Le numéro du titre est envoyé par retour du Courrier

Adresser MANDAT de CINQ francs A M. le Directeur de *La Prévoyante* (Service International) 2, QUAI DES EAUX-VIVES Genève (SUISSE). Affranchir à 0f, 25

AVIS IMPORTANT — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

En Été

l'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

est indispensable

Il calme la soif
dissipe les vertiges
guérit la cholérine
garantit des épidémies

C'EST AUSSI un DENTIFRICE, une EAU de TOILETTE ANTISEPTIQUE

EXIGEZ l'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

Hors concours Paris 1900

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées

Cycles,

Automotos,

Motos

La grande marque HÉROINE du TOUR DE FRANCE 1913 avec PETIT BRETON organise pour 1914 une Course Départementale avec nombreux prix dont deux vélos *Automoto*.

Les bicyclettes *Tour de France*, émail riche violine, filets or, moyeux démontables, sont les plus solides, les plus souples, les plus douces.

Agent général pour les B-A

Louis BOURRILLON

mécanicien

Saint-ANDRÉ-les-ALPES

5 types de Motos

TOURISTE - LUXE - SPORT

CONFORT

SOLIDITÉ - ELÉGANCE

Nouveau garage avec atelier et ouvrier spécialiste

DEMANDE DES AGENTS - CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

HÉMORROIDES, PLAIES VARIQUEUSES

et de toute nature

Panaris, Anthrax, Furoncles, Abcès, Gangrène, etc., etc.

Véritable

ONGUENT CANET-GIRARD

Plus de cent années d'existence.

Refuser tout produit ne portant pas la signature ci-contre : *A. Girard*

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Frères, pharmaciens de 1re classe.

Prix du rouleau : 2 fr. ; franco poste recommandé : 2.20.

NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

DÉPURATIF, RÉGÉNÉRATEUR du SANG

RÉGULATEUR des Fonctions Intestinales et Digestives.

APOZÈME

des Frères G. N. Saint-Joseph

Produit uniquement végétal, efficacité remarquable, régulière et suivie.

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX Frères, pharmaciens de 1re classe.

Prix de la Boîte : 1 fr. ; franco poste recommandé : 1.25.

NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

CONSERVEZ et FORTIFIEZ vos YEUX

EAU COSMOPTIQUE DES FRÈRES G. N. ST-JOSEPH

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Freres, phies de 1re cl.

Prix du Flacon : 5 fr. ; franco poste recommandé 5.35. — NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

Pour éviter toute confusion possible M. CASAGRANDE, dentiste à Sisteron a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il est visible tous les jours à son cabinet, place de l'horloge, No 10, maison Gastinel.

Facilité de paiement

CRÉDIT AGRICOLE Huiles d'Olives garanties pures olives Huiles de table extra fruitée, Huiles pour fruiture extra, Huiles douces, Cafés verts et torréfiés. Prix défiant toute concurrence. Antonin REYNIER, membre de la commission départementale de l'oléiculture des Basses-Alpes, membre de la Commission des Contrôles pour les primes accordées à la bonne culture de l'oiivier, représentant du Comptoir Français du sulfate d'ammoniaque, 51, Grande-Rue ou Rue Droite, Sisteron (près la poste).

HUILERIE SAVONNERIE

NOTRE DAME DE CADEROT

MARQUE DÉPOSÉE

Importation directe de Cafés

Produits divers

Les meilleures huiles

Les meilleurs savons

Les meilleurs produits

aux meilleurs prix

Maison **Albert AUBERT** à Pélissanne (Bouches-du-Rhône)

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco des prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

GARAGE CENTRAL

Ancienne Maison HONNORAT Jeune

Pierre BUES

Successeur

Rue de Provence — SISTERON

Adresse Télégraphique : BUES - AUTOS - SISTERON

TÉLÉPHONE N° 2

LOCATION D'AUTOMOBILES

Prix très Réduits

Voitures pour Malades —o— Essence, Huiles, Graisse

Atelier de Réparations pour Autos & Cycles

Stocks complets de Pneus "CONTINENTAL"
« « « "GOODRICH"

BICYCLETTES - MOTOCYCLETTES - AUTOMOBILES

ACCESSOIRES DIVERS

Pneus et Chambres à Air

"CONTINENTAL" pour Cycles

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœ
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les fûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie, Librairie, Papeterie. Reliure

— MAROQUINERIE —

PASCAL LIEUTIER

25, RUe Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle et au public que nous venons de joindre à notre imprimerie, le commerce de LIBRAIRIE-PAPETERIE-MAROQUINERIE que M. Vollaire exploitait à Sisteron.

Toutes les personnes qui voudront bien nous accorder une visite dans notre magasin trouveront un grand choix de Cartes postales, Papier à lettre fantaisie, Cahiers, Registres, Encres des meilleures marques, Sacs à main et des Articles de fantaisie. En outre elles auront la facilité de trouver réunis dans les mêmes locaux tous les imprimés en usage dans le Commerce et les Administrations. Nous exécutons aussi sur commande tous les modèles qu'on voudra bien nous confier.

FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAU

ENVELOPPES - TETES DE LETTRES - FACTURES - DOSSIERS - CARTES - AFFICHES

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON